

Réf: Dossier 301396

Avis de constitution

SOCIETE « OXIMUS AFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CITE DJIBI 3, Lot
263, Ilot 71

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OXIMUS AFRICA »

Objet : -BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
-FOURNITURES DE BIENS ET DE SERVICES
-DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CITE DJIBI 3, Lot
263, Ilot 71

Dirigeant(s) M KARONI KASSEM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01766 du 22/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22303/GTCA/RC/2024 du 22/04/2024

